



# **NOTE PEDAGOGIQUE ACCUEILS DE LOISIRS DE STE MAXIME**

## **Année Scolaire 2019-2020**

## SOMMAIRE

<b>SOMMAIRE</b> .....	2
PREAMBULE :.....	4
Quelle idée doit-on avoir de L'Accueil Loisirs ?.....	4
1. TERRITOIRE .....	5
1.1 Localisation.....	5
1.2 Contexte .....	5
1.3 Le partenariat avec la municipalité .....	6
2. ORGANISATEUR.....	7
2.1 L'U.F.C.V. ....	7
2.2 Les objectifs éducatifs .....	7
3. DESCRIPTIF DES STRUCTURES.....	8
Les moyens spatiaux.....	9
Les moyens temporels.....	12
Les moyens humains .....	12
Les moyens matériels.....	13
Les moyens financiers .....	13
4. LE PUBLIC.....	14
4.1 Caractéristiques des Publics .....	14
5. LE PROJET .....	16
5.1 Finalités éducatives .....	16
5.2 Constat et Diagnostic .....	16
Aussi les animateurs ont décidé de se fixer des objectifs communs afin de répondre aux besoins des enfants : .....	17
<b>PROPOSER DES ACTIVITES PLUS RECHERCHEES ET ORIGINALES</b> .....	17
<b>FAVORISER L'IMAGINAIRE</b> .....	17
En effet, une plus grande implication de leur part semble être une réponse appropriée au constat. ....	17
Fédérer les enfants autour de projets et participer à des projets en lien avec la vie de leur accueil peut les amener à une plus grande implication dans nos actions. ....	17
5.3 Objectifs Pédagogiques .....	18
6. L'ORGANISATION DE LA VIE QUOTIDIENNE .....	20
6.1 Le Périscolaire.....	20
6.2 Le temps méridien.....	20
6.3 L'accueil de loisirs durant les Vacances Scolaires .....	21

6.4 L'accueil de loisirs périscolaire du Mercredi .....	23
LES ACTIVITES PROPOSEES .....	24
7. L'EQUIPE .....	25
7.1 Rôles/Fonctions .....	25
7.2 Formation et évaluation de l'équipe d'animation .....	28
7.3 Gestion de l'équipe .....	29
7.4 Les règles de vie.....	30
8. L'EVALUATION .....	31
9. L'HYGIENE ET LA SECURITE.....	33
9.1 Les soins :.....	33
9.2 La vie quotidienne : .....	34
9.3 Risque d'incendie .....	34
9.4 Plan Vigipirate .....	34
10. LA COMMUNICATION.....	35

## PREAMBULE :

Le présent projet a pour vocation de préciser les orientations pédagogiques retenues par UFCV pour les Accueil de Loisirs de SAINTE MAXIME.

Conformément à la réglementation, (Article R 227-25 du Code de l'Action Sociale et des Familles) il sera appelé dans les pages suivantes « document ou document annuel ».

Ce document a pour objet de concrétiser le projet éducatif au travers d'un projet élaboré sous la conduite du directeur avec la participation de l'équipe permanente. Il est élaboré annuellement (période de validité des déclarations auprès des services de la DDCS).

Il sert de référence et précise le sens des activités proposées. Il définit le cadre général de fonctionnement, précise la démarche pédagogique et sa mise en œuvre. Il doit être actualisé afin de dynamiser l'équipe d'encadrement et de rester au plus près des évolutions du contexte et du public.

## Quelle idée doit-on avoir de L'Accueil Loisirs ?

**Définition :** *Les accueils de loisirs (précédemment nommés centres de loisirs) sont des entités éducatives habilitées à accueillir des enfants de façon temporaire et habituelle, en dehors du temps scolaire ou pendant les vacances.*

Nous ne sommes pas l'école, les enfants sont en temps de **loisirs**, il faut rompre avec l'ambiance et l'organisation « scolaire » de la vie en collectivité. Ainsi nous recréons l'ambiance et le dépaysement que l'on peut offrir par le biais de thème, de décors, d'activités nouvelles, d'une organisation générale nouvelle, ceci afin de permettre de changer de l'idée scolaire que l'on se fait de l'éducation.

L'enfant peut profiter de l'accueil de loisirs pour découvrir et connaître d'autres choses avec d'autres méthodes et d'autres approches. Cela se réalisera avant tout par la qualité de notre écoute, notre capacité d'échange et notre attitude.

Bien sûr il y a une dimension éducative à nos actions et un esprit de citoyenneté. Ainsi nos intentions éducatives sont rassemblées dans ce document.

Celui-ci n'est pas une limite imposée une fois pour toute mais un cadre souple dans lequel l'équipe évolue et crée, c'est un outil et un repère tout au long de l'année dans notre travail auprès des enfants.

*Bonne lecture*

## 1. TERRITOIRE

### 1.1 Localisation

Sainte-Maxime est une commune française de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et se situe dans le département du Var.

Sainte-Maxime est une station balnéaire familiale réputé depuis le XX<sup>e</sup> siècle, et par la douceur de son climat elle a été classée « station climatique » dès 1922, puis en 2011 « station de tourisme » du fait de la qualité et l'excellence de son offre touristique.

Cette cité balnéaire à vocation touristique attire de nombreuses personnes tout au long de l'année, notamment de mars à novembre (résidents secondaires, vacanciers). Tout au long de l'année elle accueille environ 20 000 résidents et plus de 60 000 en été. Elle fait partie du Golfe de Saint-Tropez ce qui lui offre plus de 11km de plage de sables fins ainsi que des criques naturelles protégées.

Ainsi, les principales caractéristiques socio-économiques sont fortement influencées par ce phénomène.

La vie économique est principalement liée au tourisme avec ses hôtels, ses plages, et ses restaurants durant les vacances scolaires et plus particulièrement durant la saison estivale.

Elle s'articule autour des zones d'activités suivantes:

- ✓ Le centre-ville : essentiellement composé de commerce de proximité avec des restaurants, des banques, des assurances, des professions libérales et un supermarché.
- ✓ La route du Muy avec des artisans, des moyennes surfaces et une grande surface.
- ✓ La route du Plan de la Tour avec les Cheminées « Brisach », ou encore des entreprises liées à l'automobile et à la construction.
- ✓ La ZA du Camp Ferrat 1 et 2 avec de nombreux artisans et entreprises actuellement en évolution.

### 1.2 Contexte

A ce jour, la commune de Sainte-Maxime compte 13 991 habitants répartis de la façon suivante :

- Population : 13 736 habitants<sup>1</sup>

- Population non permanente mais ayant un domicile : 255 habitants

Le public 0-17 ans lié au CEJ<sup>2</sup> rassemble 2202 personnes soit 16 % de la population maximoise. Comparativement à la population globale, ce chiffre nous indique une population vieillissante.

Les jeunes de 3 à 24 ans sont 2598 ce qui correspond à environ 20% de la population.

Les plus de 65 ans représente 29.51% de la population de la commune, ce qui correspond à peu près à la part de cette tranche d'âge sur le département (1/3).

---

<sup>1</sup> Recensement de janvier 2015

<sup>2</sup> Contrat Enfance-Jeunesse

La composition des familles indique également une augmentation des familles monoparentales depuis 2007.

De plus, les familles sont essentiellement de petite taille :

- ✓ Familles sans enfant : 2409
- ✓ Familles avec enfants : 1634. Leur répartition est plus dense pour les familles de 1 et 2 enfants (1510) comparativement à celle de 3 enfants ou plus (124).

Par ces chiffres, nous pouvons constater un maintien de la population depuis 2007 (augmentation de 0,2%) mais une répartition de la composition familiale différente au fur et à mesure des années. De plus les familles seules ou monoparentales, qui pour certains n'ont pas de familles à proximité sont en augmentation ce qui influe sur les demandes de la population en particulier en matière de garde d'enfants pendant les périodes scolaires et extrascolaires pour les enfants de 0 à 17 ans.

Le nombre de famille monoparentale est en hausse bien que le nombre d'enfants par famille soit en légère baisse (taux de familles ayant plus de 2 enfants en 2007 : 3,5% et en 2012 : 3,1%).

La commune par ses actions, a pour objectif d'accompagner les habitants et les familles dans leur installation comme dans leur vie quotidienne par une offre de services élargie.

Aussi pour permettre cette offre la mairie de SAINTE MAXIME a confié dans le cadre d'un marché l'organisation des accueils de loisirs, à l'association UFCV pour les enfants de 3 à 12 ans de la commune.

### 1.3 Le partenariat avec la municipalité

Conformément au projet éducatif de l'UFCV, et aux orientations définies par la municipalité de SAINTE MAXIME, l'Accueil de Loisirs vise « la promotion de toutes actions propres à permettre l'épanouissement de l'homme et du citoyen par l'éducation et la formation ».

Les constats des années précédentes, notre connaissance des besoins du public et des attentes des familles nous ont encouragés à promouvoir :

- La favorisation de l'autonomie et un accès de l'enfant à la socialisation
- La réponse aux besoins de connaissances.

## 2. ORGANISATEUR

### 2.1 L'U.F.C.V.

L'UFCV (Union Française des Centres de Vacances) a été fondée en 1907.

C'est une association nationale de jeunesse et d'éducation populaire à but non lucratif. Elle est reconnue d'utilité publique et de ce fait est considérée comme association éducative complémentaire de l'enseignement public.

Elle a pour objet de **susciter, promouvoir et développer l'animation socio-éducative, culturelle ou sociale, ainsi que des actions de formation et d'insertion**. Ses actions, fondées sur un principe de solidarité et d'utilité sociale, ainsi que sa gestion désintéressée, font de l'UFCV un acteur majeur de l'économie sociale et solidaire.

Elle est composée d'un siège national et de 17 délégations régionales qui lui permet d'œuvrer dans toute la France ainsi qu'en Outre-Mer. Elle possède donc des équipes techniques réparties dans tout le territoire.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, l'UFCV est implantée sur la commune de Sainte-Maxime et en gère les actions d'animations par le biais d'un marché public.

***Siège national UFCV***  
***10 Quai de la Charente***  
***75019 PARIS***  
***01.44.72.14.14***

***Délégation PACA***  
***2A rue du Monastère***  
***13004 MARSEILLE***  
***04.83.76.09.82***

### 2.2 Les objectifs éducatifs

Le projet éducatif de l'UFCV repose sur des valeurs démocratiques, verbalisées et mises en œuvre par les adultes, et favorise l'accès à la citoyenneté des enfants qui participent aux centres de loisirs. De ce projet des objectifs prioritaires ressortent :

- Favoriser les relations, les échanges et la communication entre toutes les personnes dans le centre
- Construire entre les animateurs et les enfants une relation éducative adaptée à la réalité des enfants
- Répondre aux nécessités de prise en charge des enfants et à leurs besoins de découverte, de créativité, d'imagination et de dépassement

### 3. DESCRIPTIF DES STRUCTURES

Afin de répondre au mieux aux attentes des maximois, les actions d'animation sont déployées au moyen de plusieurs Accueils de loisirs.

#### Les Structures Mercredis/Vacances :

La Structure « **LES BOSQUETTE** »

Av Gaston Rebuffat

**N° D'habilitation :** Vacances Scolaires 0750827 CL 000818  
Mercredi 0750827 AP 001118

Cet équipement est mis à disposition de l'UFCV par la commune et est entièrement dédié à l'accueil de loisirs.

#### Les Structures Péri-scolaires :

**Ecole Siméon FABRE (Maternelle 3-5 ans /Elémentaire 6-12 ans)**

Boulevard de la paix

**N° D'habilitation :** Péri-scolaire 0750827 AP 000918

**Ecole Simon LORIERE (Maternelle 3-5 ans /Elémentaire 6-12 ans)**

Av du 8 mai 1945

**N° D'habilitation :** Péri-scolaire 075827 AP 001018  
Vacances Scolaires 075827 CL 001118

**Ecole Les VIRGILES (Maternelle 3-5 ans)**

Chemin des Virgiles

**N° D'habilitation :** Péri-scolaire 0750827 AP 000818  
Mercredi 0750827 AP 001218  
Vacances Scolaires 0750827 CL 001218

## **Jours et Horaires d'accueil du public :** pour les Accueils de Loisirs

⇒ L'accueil de loisirs périscolaire accueille les enfants le matin et le soir  
Les horaires de l'accueil périscolaire:

- 07h30 à 08h30
- 16h30 à 19h00

⇒ L'accueil de loisirs des mercredis est un accueil à la journée et à la demi-journée  
Les horaires de l'accueil des mercredis :

- 07h30 à 09h00
- 13h30 à 14h00
- 17h00 à 19h00

⇒ L'accueil de loisirs des vacances scolaires est un accueil à la journée  
Les horaires de l'accueil des vacances :

- 07h30 à 09h00
- 17h00 à 19h00

## **Inscriptions & Tarifs:**

**Deux modes sont proposés aux familles pour les inscriptions de leur enfant**

**Le portail animation** de l'UFCV : En un « clic », les familles peuvent retrouver les informations sur les plannings des activités et les photos, les règles de fonctionnement de l'Accueil de Loisirs. Elles ont la possibilité s'inscrire et payer en ligne par un moyen sécurisé par carte bancaire ou par prélèvement. Possibilité d'accéder aux données et aux dossiers de leurs enfants.

**L'accueil sur site** reste le principal lieu de rencontre des familles, elles sont prises en charges par la directrice administrative de l'UFCV.

Les familles effectuent les paiements, réservations et en profitent pour s'informer sur les activités proposées. C'est un lieu indispensable pour un premier contact avec les nouvelles familles.

Les tarifs de l'accueil sont établis en fonction du quotient familial.

## **Caractéristiques des structures :**

### **Les moyens spatiaux**

### **Mercredis et Vacances Scolaires :**

Pour les maternels : Les enfants sont accueillis sur l'école maternelle des VIRGILES ou de SIMON LORIERE en fonction des besoins de la commune.

Ces structures sont habilitées pour accueillir 88 à 96 enfants de moins de 6 ans. Afin de proposer un accueil de qualité, la commune garantit la mise à disposition des espaces suivant pour chaque établissement :

- Un bureau/infirmerie
- Une salle de motricité
- Salles de classe en fonction des effectifs
- Des sanitaires pour les enfants et pour les adultes
- Une cour de récréation
- Un dortoir
- Une tisanerie
- Un réfectoire
- Un local pour les produits ménagers
- Un cabanon

*Pour les primaires :* les enfants sont accueillis sur l'Accueil de Loisirs « LES BOSQUETTE »

Ce centre est habilité pour accueillir 120 enfants de plus de 6 ans. Il peut cependant accueillir jusqu'à 40 enfants de moins de 6 ans. Il comprend :

- 1 hall d'entrée
- 3 salles d'activités
- 2 blocs sanitaires
- 1 salle de repos
- 1 réfectoire
- 1 cuisine (dont le repas est fourni par une cuisine centrale)
- 1 infirmerie
- 1 salle de rangement du matériel pédagogique
- 1 salle de costume
- 2 bureaux de direction
- 1 salle pour les animateurs
- 1 secrétariat
- 1 WC handicapé
- 1 cour extérieure

### **Périscolaire :**

Ecole Siméon Fabre : il s'agit d'un groupe scolaire avec une structure maternelle qui accueille les 3 à 5 ans et une structure élémentaire qui accueille les 6 à 12 ans. Elle comprend en maternel :

- La salle polyvalente
- Une salle de classe
- La cour de récréation
- Les sanitaires

En élémentaire :

- La cour de récréation
- Le réfectoire
- Les sanitaires

Ecole Simon Lorière : il s'agit d'un groupe scolaire avec une structure maternelle qui accueille les 3 à 5 ans et une structure élémentaire qui accueille les 6 à 12 ans. Elle comprend en maternel :

- La salle polyvalente
- Une salle de classe
- La cour de récréation
- La bibliothèque
- Le réfectoire
- Les sanitaires

En élémentaire :

- La cour de récréation
- La salle de musique
- Une salle d'atelier
- Le réfectoire
- Les sanitaires

Les Virgiles : il s'agit d'une structure maternelle qui accueille les 3 à 5 ans.

Elle comprend :

- Un bureau/infirmierie
- Une salle de motricité
- Des sanitaires pour les enfants et pour les adultes
- Une cour de récréation
- Un local pour les produits ménagers
- Un cabanon

## Les moyens temporels

Ouverture à partir du 02 Septembre 2019 au 31 Août 2020

## Les moyens humains

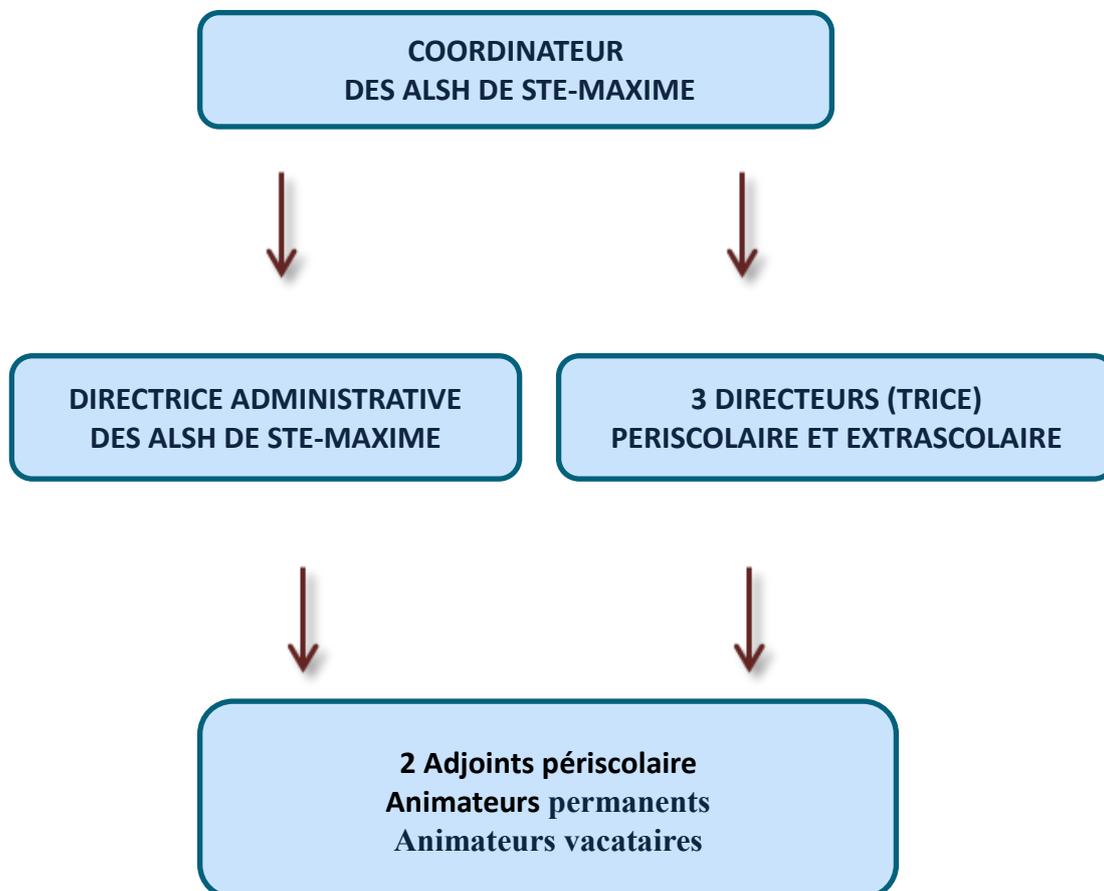
L'équipe de permanents UFCV qui intervient sur les différents AL est constituée de 30 personnes et se compose comme suit :

- 1 coordinatrice
- 3 directrices diplômées selon la réglementation en vigueur
- 1 directrice administrative/ pédagogique
- 2 adjoints périscolaires
- 21 animateurs
- 2 agents d'entretien des locaux (dont un provenant de l'association SENDRA)

L'agent de restauration mis à disposition par la commune.

Les intervenants ponctuels brevetés pour les activités spécifiques.

Des animateurs en contrat d'engagement éducatif viennent renforcer l'équipe durant les vacances scolaires.



## Les moyens matériels

- *GROS MATERIELS* : ordinateurs et téléphones portables, photocopieur, appareils photo, lits pour la sieste des 3/5 ans, bureaux, casiers de rangement...
- *PETITS MATERIELS* : matériel pédagogique comme du crépon, des feuilles « affiche », de la peinture, des feutres... Du matériel pour des jeux sportifs tel que des ballons, plots, panier de basket..., petits jeux de société, livre...

Le matériel du centre de loisirs sera complété en fonction de l'évolution des projets d'animations et d'activités qui découleront de nos objectifs généraux, du budget alloué ainsi que du matériel déjà disponible sur place.

- LES EQUIPEMENTS mis à disposition de l'Accueil loisirs :
  - Le parc des « Bosquette » et des « Myrtes »
  - Le Gymnase, le Dojo ainsi que les stades des Bosquette et de Pastorelli
  - La base sport de la Nartelle avec un espace réservé pour les groupes délimité par un périmètre géré par un surveillant de baignade à proximité du poste de secours
  - Le Carré Léon Gaumont et la médiathèque

- TRANSPORT :

La structure dispose d'un mini bus 9 places pour les sorties en petits groupes.

Pour les déplacements des enfants sur les activités en grand groupe nous faisons appel à une compagnie de transport.

## Les moyens financiers

Un budget global est alloué à la gestion de l'ensemble des activités précisé dans les clauses du marché.

Il est réparti par type d'activités (temps périscolaire et temps extrascolaire) en fonction du nombre de journées enfants prévisionnelles.

## 4. LE PUBLIC

### 4.1 Caractéristiques des Publics

#### Public Maternel :

CARACTERISTIQUES	BESOIN DE L'ENFANT	COMMENT NOUS Y REPONDONS
<b>Physiologiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>☼ Prendre conscience de toutes les possibilités de son corps</li> <li>☼ Vivre et se reposer à son rythme</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>↳ Différentes activités seront proposées : Parcours de motricité–activités manuelle - petits jeux et jeux sportif</li> <li>↳ Toute activité mise en place sera adaptée selon le rythme des enfants.</li> </ul>
<b>Cognitives</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>☼ Analyser des situations</li> <li>☼ Construire et détruire</li> <li>☼ Expérimenter, inventer et créer</li> <li>☼ Découvrir le monde du vivant et le monde extérieur</li> <li>☼ Imaginer, s'identifier, imiter</li> <li>☼ Jouer à des jeux organisés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>↳ Différentes activités seront proposées : ↳ Coins jeux de constructions - activités de manipulations - ↳ activités d'expressions plastiques et artistiques - lecture de conte-déguisement – ↳ découvrir le monde à travers des activités ludiques...</li> </ul>
<b>Affectives</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>☼ Avoir droit à une continuité affective</li> <li>☼ Avoir le sens de la justice et de la morale</li> <li>☼ Avoir le sens de la propriété</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>↳ Les animateurs seront présents et disponible</li> <li>↳ Les animateurs agiront toujours avec équité.</li> <li>↳ Les enfants pourront donner leurs avis et faire des propositions concernant le déroulement de leurs journées et activités</li> <li>↳ Un coin « jeux individuels » sera mis en place</li> </ul>
<b>Sociologiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>☼ Séparation de la cellule familiale</li> <li>☼ Début de la vie en collectivité</li> <li>☼ Début du langage</li> <li>☼ Aime à être responsabilisé et à aider les adultes</li> <li>☼ Copie le comportement des adultes</li> <li>☼ Prend conscience de la différence des sexes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>↳ La séparation avec le « doudou » se fera progressivement car il reste le lien avec la cellule familiale. Le but étant que l'enfant s'adapte progressivement et agréablement à la vie en collectivité.</li> <li>↳ A travers des jeux symboliques l'enfant développera son langage et imitera le comportement de l'adulte.</li> <li>↳ L'enfant sera responsabilisé par les adultes dans la vie quotidienne (selon ses capacités pour ne pas le mettre en situation d'échec).</li> </ul>

Public Élémentaire :

CARACTERISTIQUES	BESOIN DE L'ENFANT	COMMENT NOUS Y REPONDONS
<b>Physiologiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>🌸 Apprendre à maîtriser son corps</li> <li>🌸 Se dépenser</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>↳ Différentes activités seront proposées : Activités sportives – manuelles – artistiques - culturelles</li> </ul>
<b>Cognitives</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>🌸 Se sentir capable de se débrouiller</li> <li>🌸 Construire</li> <li>🌸 Expérimenter</li> <li>🌸 Inventer</li> <li>🌸 Imaginer</li> <li>🌸 Créer</li> <li>🌸 Découvrir le monde</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>↳ Les enfants seront responsabilisés à travers différentes actions durant la vie quotidienne et les temps d'activités</li> <li>↳ Différentes activités seront proposées : Activités sportives – manuelles – artistiques – culturelles</li> <li>↳ Proposition de séjour</li> </ul>
<b>Affectives</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>🌸 Se sentir responsable</li> <li>🌸 Adhérer aux valeurs des adultes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>↳ Les enfants participeront à l'élaboration des règles de vie avec leurs animateurs.</li> <li>↳ Les enfants pourront donner leurs avis et faire des propositions concernant le déroulement et la mise en place de leurs activités.</li> </ul>
<b>Sociologiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>🌸 Avoir des copains</li> <li>🌸 Faire pour les autres et aider</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>↳ La mise en place de jeux de coopération et d'équipe</li> <li>↳ Une répartition des tâches sera effectuée durant les temps d'activités et la vie quotidienne afin que chacun « aide ».</li> </ul>

## 5. LE PROJET

*« Libérez le potentiel de l'enfant et vous changerez le monde avec lui. »*

*Maria MONTESSORI*

### 5.1 Finalités éducatives

Ce projet pédagogique est établi en fonction du projet éducatif de l'UFCV.

Les objectifs éducatifs de l'organisme sont la responsabilisation ; l'autonomie ; la socialisation ; la citoyenneté... par différents moyens tels que l'initiation à la vie en collectivité, la valorisation de l'enfant dans un projet collectif, l'apprentissage de l'hygiène et de l'alimentation, le développement de l'imagination et de l'esprit, la curiosité, et la psychomotricité... Le but de ces objectifs éducatifs est d'amener les enfants d'aujourd'hui à devenir les adultes de demain en tant que citoyens responsables, libres et autonomes dans leurs pensées et leurs actions.

### 5.2 Constat et Diagnostic

Notre fonction première aux yeux des familles est un mode de garde pour leurs enfants. Bien sûr notre mission première est de garantir la « garde » des enfants en toutes sécurités. Ceci dit nous devons prendre en compte le fait que les enfants ont toujours des journées programmées et sont formatés à accomplir des tâches à des moments donnés. Les temps libres eux-mêmes dépendent d'une tranche horaire.

Durant l'année scolaire les rythmes de l'enfant sont déjà soutenus, le mercredi ou les vacances n'améliore pas forcément le train de vie des petits dans le sens où ils sont dépendant du rythme de vie des familles dont une partie majoritaire effectue un travail saisonnier avec des horaires quelque fois difficiles. Les journées sont plus longues, et donc plus fatigantes. Ces conditions ne sont pas favorables au bon développement de l'enfant. Les rythmes imposés par la société vont parfois à l'encontre de son rythme biologique.

A travers une journée, les petits sont sans cesse monopolisés par des activités et sollicités par les animateurs. Ces actions quotidiennes ne favorisent pas le développement de certaines capacités tel que l'imaginaire, la créativité, la visualisation, la conscience de soi et l'esprit d'initiative.

Nous devons aussi tenir compte de la dimension éducative et pédagogique de notre action au vu de nos objectifs éducatifs.

Aussi nous nous sommes tous réunis afin d'affiner ce constat en équipe et élaborer une organisation qui répondrait au mieux au public de Sainte-Maxime.

Ce qui en est ressorti c'est que nous avons de plus en plus d'enfants de parents divorcés ou séparés (fait repéré lors de du diagnostic de territoire) et qu'ils manquaient d'attention et de concentration d'ordre général.

Concernant les maternels :

- Les plus petits manquent beaucoup d'autonomie comparée à ceux de l'année dernière.
- Ils ont du mal à accrocher aux activités.

Concernant les primaires :

- Il se « prennent pour des adultes » dans leur façon de parler, sont plus agités et sont de plus en plus individualistes.
- Ils n'ont « plus envie » de participer aux projets et s'intéressent de moins en moins aux animateurs ainsi qu'à leur propositions.
- Ils n'accrochent plus ou moins à l'imaginaire.
- Ils préfèrent les activités physiques et sportives plutôt que les activités de création.

Aussi les animateurs ont décidé de se fixer des objectifs communs afin de répondre aux besoins des enfants :

**PROPOSER DES ACTIVITES PLUS RECHERCHEES ET ORIGINALES**  
**FAVORISER L'IMAGINAIRE**

En effet, une plus grande implication de leur part semble être une réponse appropriée au constat.

Fédérer les enfants autour de projets et participer à des projets en lien avec la vie de leur accueil peut les amener à une plus grande implication dans nos actions.

### 5.3 Objectifs Pédagogiques

OBJECTIFS GÉNÉRAUX	OBJECTIFS OPERATIONNELS (Sera capable de...)	CRITÈRES	INDICATEURS
<p><b>FAVORISER LE VIVRE ENSEMBLE PAR LE RESPECT ET L'OUVERTURE</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Se respecter et respecter les autres</li> <li>• Trouver sa place au sein du groupe</li> <li>• Coopérer et s'entraider</li> <li>• Respecter les règles</li> <li>• Participer à un projet sur l'ouverture (Culturel, intergénérationnels ...)</li> <li>• De se canaliser</li> <li>• D'être silencieux lorsqu'un animateur le demande afin qu'il puisse communiquer avec le groupe</li> <li>• D'attendre les autres (lorsque les copains mettent plus de temps à réaliser une action)</li> <li>• D'attendre son temps de parole lors des échanges en groupe.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Discours poli</li> <li>• Entraide</li> <li>• Inter centre</li> <li>• Participation à l'élaboration des règles de vie</li> <li>• Projets sur l'ouverture mis en place</li> <li>• Qualité d'écoute lorsqu'une consigne, une information est donnée</li> <li>• Capacité d'adaptation à la vie de groupe</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'enfants ayant un langage respectueux</li> <li>• Nombre d'enfants participants à un projet sur l'ouverture</li> <li>• Nombre d'enfants n'ayant pas de problème à évoluer ensemble</li> <li>• Nombre d'enfants ayant proposé une règle</li> <li>• Nombre d'enfants attentif lors des temps d'explication des règles</li> <li>• Temps pour obtenir le silence et l'attention des enfants</li> <li>• Nombre d'enfants patient avec les autres</li> </ul>

<p><b>RESPONSABILISER PAR LA MISE EN PLACE D'UNE PARTICIPATION ACTIVE DE L'ENFANT DANS LA VIE DE L'ACCUEIL</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participer à un projet sur la vie du centre</li> <li>• Identifier et connaître l'organisation de la vie quotidienne</li> <li>• Proposer des modifications afin d'améliorer l'organisation de la vie quotidienne</li> <li>• Proposer des projets et activités</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participation des enfants à la vie centre</li> <li>• Propositions des enfants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'enfants participants aux projets sur la vie du centre</li> <li>• Nombre de projets proposés par les enfants</li> <li>• Nombre d'activités proposées par les enfants</li> <li>• Nombre de modifications apportées dans la vie quotidienne de l'accueil sur l'initiative des enfants</li> </ul>
<p><b>FAVORISER L'AUTONOMIE PAR LA PARTICIPATION DE L'ENFANT (MATERNEL)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participer aux tâches de la vie quotidienne</li> <li>• Participer à la préparation et au rangement des activités</li> <li>• Participer au service lors du repas</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation des espaces pour faciliter l'autonomie de l'enfant</li> <li>• Participation des enfants dans les tâches quotidiennes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Quelles adaptations ont été mises en place pour favoriser l'autonomie de l'enfant</li> <li>• Nombre d'enfants participant aux tâches quotidiennes</li> <li>• Qualité de la participation vis-à-vis de la tâche attribuée</li> </ul>

## 6. L'ORGANISATION DE LA VIE QUOTIDIENNE

### 6.1 Le Périscolaire

C'est un temps d'animation et d'éducation né d'un besoin social croissant. Les activités périscolaires se déroulent dans les 5 écoles de la commune.

#### L'accueil du matin : 07h30 – 08h30

Les animateurs accueillent les enfants de façon échelonnée. Des ateliers sont proposés en aux enfants Nous privilégions les activités calmes car nous avons pu constater que les enfants sont à peine réveillés à leur arrivée à l'école.

C'est aussi un temps d'échange avec les parents pour prendre et retransmettre les informations nécessaire aux enseignants.

#### L'accueil du soir : 16h30 – 19h00

L'accueil du soir commence par le rassemblement des enfants inscrits.

Il est organisé de la manière suivante:

- L'accueil
- Le goûter
- Mise en place des activités

Les animateurs proposent différentes activités, extérieures pour les enfants qui ont besoin de se dépenser, intérieures et manuelles pour les enfants qui ont besoin d'être au calme. Des ateliers sont mis en place pour ceux qui ont besoin de s'isoler et/ou d'être tranquille.

Les parents viennent chercher leurs enfants de façon échelonnée. Nous informons les parents du déroulement de la journée avec les informations échangées avec les enseignants.

La municipalité, soucieuse d'adapter le service aux besoins des familles, a souhaité que l'on instaure une inscription aux activités périscolaires à la ½ heure.

### 6.2 Le temps méridien

Dans le cadre du marché qui nous lie à la commune, l'équipe pédagogique des accueils de loisirs intervient en temps méridien qui n'est pas déclaré. L'équipe est décloisonnée en 2 groupes par rotation une semaine sur deux :

- Une équipe d'extérieure : petits jeux, surveillance de cour, soins des blessures, jeux de ballons...
- Une équipe d'intérieure : pointage cantine, surveillance de cantine, atelier jeux de société ...

Tout au long de l'année différentes semaines à thème seront mises en place ainsi que des plannings d'activités **(en annexe)**.

### 6.3 L'accueil de loisirs durant les Vacances Scolaires

Lors des vacances scolaires, les enfants de 6 à 12 ans sont accueillis sur la structure des « Bosquette » et les enfants âgés de 3 à 5 ans sont accueillis sur une école maternelle de la commune (Les Virgiles ou Simon Lorière)

Pour les vacances de Noël, TOUS les enfants sont accueillis sur la structure des « Bosquette ».

#### **Journée type**

Chaque accueil fonctionne suivant une journée type mise en place en fonction des besoins de la tranche d'âge telle que :

##### ***07h30 – 09h00 - Accueil du matin***

Chaque matin de 07h30 à 09h00, l'arrivée des enfants sera contrôlée à la table d'accueil où se tiendra au moins un membre de la direction.

Les parents ou les personnes ayant la charge de l'enfant devront accompagner l'enfant jusqu'à cette table.

Les animateurs réceptionneront les enfants et les guideront afin d'établir un climat de confiance. Ils organiseront des activités où les enfants pourront aller à leur guise tout au long du temps d'accueil.

##### ***09h00 – 09h30 - Présentation des activités***

Après l'appel du groupe, les animateurs présentent le déroulement de la journée et les différentes activités. C'est avant tout un moment d'échange entre les enfants et les animateurs où chacun pourra donner son avis et proposer des modifications si besoin.

##### ***09h30 – 11h45 - Activités du matin***

Les activités proposées par les animateurs prennent en compte les besoins des enfants ainsi que la sécurité physique et affective de ceux-ci, et la réglementation en vigueur. Certaines activités sont au choix des enfants qui s'inscriront quand ils voudront y participer. Les activités seront ludo-éducatives ou uniquement de loisirs.

A la fin de l'activité, nous faisons un retour au calme et un passage aux toilettes.

##### ***11h30 – 13h00 - Repas***

Les animateurs seront répartis dans le réfectoire et encourageront les enfants à :

- Bien se tenir à table
- Goûter à tout
- Ne pas jouer ou gaspiller la nourriture

C'est aussi un moment convivial et privilégié où l'on peut discuter avec eux. Les animateurs pourront responsabiliser les enfants en les sollicitant pour être chef de table ou desservir la table.

Les enfants devront appliquer les consignes et pourront profiter de ce moment pour discuter entre eux tranquillement.

- Lors des pique-niques, les enfants et les animateurs mangeront avec le même respect de la nourriture en respectant la nature et en laissant l'endroit aussi propre qu'à leur arrivée si ce n'est plus.

#### **12h30 – 14h30 - Sieste ou Temps Calme**

Les enfants âgés de 3 à 5 ans auront la possibilité d'être accompagnés à la sieste. Un accompagnement à la sieste s'effectuera par la lecture d'une histoire ou de petites comptines à un niveau sonore bas.

Pour les enfants n'allant pas à la sieste, les animateurs mettront en place un jeu calme avec leur groupe avant de leur proposer divers petits ateliers calmes.

Les enfants auront la possibilité de rester seuls pour lire ou jouer en groupe plus ou moins important et d'évoluer librement vers les différents ateliers proposés.

#### **14h30 – 16h00 - Activités de l'après-midi**

Ce moment est basé sur le même principe que l'activité du matin.

#### **16h00 – 16h45 - Goûter**

La plupart du temps, la collation est prise sur la structure, il se peut que les enfants goûtent à l'extérieur en fonction de l'activité prévue.

Les animateurs s'attacheront à faire appliquer les mêmes règles de respect que lors du repas.

#### **16h45 – 17h00 - Bilan de la journée**

Chaque fin de journée, les animateurs veilleront à faire un bilan avec les enfants pour connaître leurs sentiments sur la journée écoulée. Ce bilan a pour but de responsabiliser l'enfant et de le faire participer à la vie de l'accueil.

#### **17h00 – 19h00 - Accueil du soir**

Une organisation identique à celle proposée le matin est adoptée.

De 17h00 à 17h30, les animateurs garderont leur groupe de vie et proposeront un jeu calme afin de faciliter la première partie du temps d'accueil. Les animateurs proposent ensuite différents ateliers où les enfants évolueront librement jusqu'à l'arrivée des familles.

*L'équipe de direction sera à la disposition des parents pour répondre à leurs questions sur le déroulement de la journée de leur enfant et faire le relais concernant les informations à transmettre.*

## 6.4 L'accueil de loisirs périscolaire du Mercredi

Les familles ont la possibilité d'inscrire leurs enfants sous 3 formules différentes :

- En journée avec Repas/Goûter
- En demi-journée Matin avec Repas
- En demi-journée Après-midi avec Goûter

### Le « Plan Mercredi »

La commune a fait le choix de s'inscrire dans le dispositif « Plan Mercredi » qui permet de maintenir les actions engagées formulées à travers le PEDT et donnant une alternative à l'arrêt des NAP.

Le Plan Mercredi a pour vocation de développer une offre éducative périscolaire de qualité le mercredi sur l'ensemble du territoire national. Il permet en outre de :

- **Développer la complémentarité et la cohérence éducative :**

Sur l'impulsion de l'autorité communale, Le PEDT nouvelle génération a pour vocation de mettre en place une politique éducative concertée à l'échelle d'un territoire avec l'ensemble des acteurs éducatifs (école, parent, association). Les élus sont les moteurs/porteurs de la volonté politique et éducative au service de l'enfance et de la jeunesse.

- **Développer les partenariats entre les acteurs :**

La concertation des différents opérateurs de l'enfance permet l'enrichissement des relations au sein des services de la commune (enfance/junesse, sport, école) et entre les différents opérateurs (associations/écoles/commune).

L'équipe d'animation a fait le choix de la mise en place de projets spécifiques lors du temps d'activité du mercredi matin. Les thématiques choisies seront inévitablement en lien avec les différents temps d'accueil des publics (périscolaire matin-soir, temps méridien...).

### PLAN MERCREDI :

La thématique des accueils participant au dispositif « Plan Mercredi » est : Contes et Légendes

Il s'agit d'insuffler de l'imaginaire et de l'aventure dans le quotidien des enfants à travers les contes et les légendes d'ici et d'ailleurs.

Plusieurs projets ont été mis en place par les équipes d'animations.

Les différents projets répondent aux objectifs suivant :

FAVORISER LE VIVRE ENSEMBLE PAR LE RESPECT ET L'OUVERTURE

RESPONSABILISER PAR LA MISE EN PLACE D'UNE PARTICIPATION ACTIVE DE L'ENFANT DANS LA VIE DE L'ACCUEIL

## EN MATERNEL

- **DECOUVERTE DES EMOTIONS**  
Les enfants apprennent à nommer les différentes émotions à travers des jeux, mimes, activité de création, et découvrent comment elles peuvent interagir entre les individus
- **LES 5 CONTINENTS**  
Les enfants découvrent les jeux, contes et légendes, un type d'art (dessin, danse...) par continent.
- **BD**  
Les enfants vont créer une histoire tout en incluant personnage et règle du centre.

## EN PRIMAIRE

- **GAZETTE**  
Les enfants vont créer et faire vivre un journal sur la vie du centre.
- **SPORT**  
A travers différents jeux de coopération les enfants apprennent le respect des règles et la coopération.
- **INTERGENERATIONNEL**  
Les enfants organisent des rencontres avec les maternels, la maison de retraite de la commune, la crèche, l'espace jeune... durant lesquelles ils proposent une animation leur permettant de partager un moment avec ces différents publics.

**Rappel :** La journée type du mercredi est basée sur celle mise en place pendant les vacances scolaires en fonction de la tranche d'âge. Les lieux d'accueil sont les mêmes.

## LES ACTIVITES PROPOSEES

**Grand jeux :** rallyes en étoiles, rallyes tournants, jeux de piste, chasse au trésor...

Ce type de jeux développe des stratégies de coopération/opposition qui permettent à l'enfant de se situer dans le groupe et de trouver sa place avec, à certains moments, l'aide des animateurs.

Nous privilégions sur les maternelles, les grands jeux de types rallye tournant : olympiades, chasse aux trésors sur différents thèmes. Pour les primaires nous mettons en place des jeux de type rallye en étoile ou jeux de piste.

**Activités physiques:** parcours sportifs, jeux sportifs, courses...

Ces activités amènent l'enfant à développer ses facultés physiques et sa coordination.

**Activités de découverte de la nature :** balades « nature » de type sensibles ou conceptuelles, balade sur sentier balisé ou sur les sentiers littoraux ou de campagne.

L'objectif étant la découverte mais aussi la sensibilisation au patrimoine régional naturel ou historique afin d'inciter les enfants à sa préservation.

**Activités artistiques:** création en plâtre, décoration des accueils, création avec des matériaux de récupération...

Elles ont pour but de développer la créativité des enfants ainsi que leurs facultés psychomotrices. Nous n'oublions pas l'aspect écologique dans celles-ci, en incluant les notions de recyclage.

**Sorties et découvertes :** une fois par mois les mercredis ou une fois par semaine pendant les vacances scolaires, les enfants participent à des sorties extérieures. Ces journées ont pour but de leur faire découvrir : le patrimoine culturel, une activité sportive, un milieu naturel ou une activité de loisirs.

**Séjours accessoires :** des séjours seront proposés pendant certaines vacances scolaires afin de répondre aux attentes des familles et aux besoins des enfants. Les séjours permettent de répondre à des objectifs tels que :

- Développer l'autonomie de l'enfant
- Favoriser la vie en collectivité
- Favoriser l'épanouissement de l'enfant
- Développer la cohésion de groupe

Les séjours ont une durée de 5 jours et 4 nuits/4 jours et 3 nuits ou 3 jours et 2 nuit en fonction de l'âge des enfants. L'hébergement se fera sous tente ou en structure dure en fonction de l'âge des enfants également et de la thématique du séjour.

## 7. L'EQUIPE

### 7.1 Rôles/Fonctions

#### ***Le coordonnateur***

- Représentant local de l'Ufcv
- Conseiller et encadrer l'équipe de direction des accueils de loisirs.
- Evaluer l'équipe pédagogique ainsi que le personnel de service.
- Charger des parties administrative et gestionnaire de l'accueil.
- Définir le rôle de chacun
- Former les directeurs et adjoints, les écouter, les conseiller, participer à la vie des accueils de loisirs
- Diffuser les diverses informations de la vie de l'AL, afin d'entretenir également de bonnes relations avec la commune
- Installer un climat de confiance entre tous pour pouvoir échanger plus facilement
- Assurer l'état des locaux ainsi que leur conformité
- Assurer un rôle relationnel entre l'organisme et la commune
- S'assurer du bon fonctionnement du marché établi

### ***Les Directrices***

- Charger d'organiser et gérer les accueils et les séjours, de rédiger et mettre en place le projet pédagogique.
- Véhiculer l'idéologie de l'organisme et mettre en œuvre le projet éducatif et pédagogique.
- Rappeler les rôles de chacun ainsi que leurs responsabilités.
- Faire respecter le règlement intérieur les règles de vies entre la direction, les animateurs, l'équipe de service et les enfants.
- Gérer l'équipe de service, et contrôler le travail effectué.
- Accompagner les animateurs dans leur formation, participer activement à la vie du centre, et être à l'écoute de l'équipe d'encadrement.
- Mettre en place des réunions et des évaluations pendant le séjour afin de conseiller, échanger, faciliter la vie du collectif adulte, s'exprimer sur différents problèmes ou rappeler des consignes de sécurité.
- Charger d'entretenir de bonnes relations avec les parents, et de diffuser les informations nécessaires pour les associer à la vie du centre (tout comme la coordinatrice).
- Faire le lien entre le personnel et la coordinatrice mais elles peuvent également être en relation direct avec des services municipaux ou de l'UFCV.

### ***Les Adjoints pédagogique et sanitaire***

#### *Coté pédagogique*

- Travailler en étroite collaboration avec la directrice et assurer le lien entre les animateurs et la direction.
- En l'absence de la directrice, assurer ses fonctions et la suppléer.
- Avoir un rôle formateur auprès des animateurs
- Etre en charge des réunions préparatoires pour les activités menées par les animateurs et des préparations des activités dirigées par les intervenants.
- Etre présent le plus souvent possible sur les activités (celles dites à risque en priorité).
- Veiller à tenir un cahier de réunion disponible à tous où les consignes et points à revoir seront inscrits après chaque réunion.
- Répéter les différentes consignes de sécurité en rapport avec les activités concernées (aussi souvent que nécessaire).
- Etre disponible auprès des enfants pour discuter de tous problèmes et soucis ou tout simplement passer un moment agréable avec eux.

### Coté sanitaire

- A la charge des fiches sanitaires : relève et note les différents problèmes des enfants (allergies, régimes alimentaires, maladies..). Etablit un point sanitaire affiché dans le bureau et l'infirmierie et présent dans toutes les trousse.
- Informer la direction et les animateurs des différents problèmes de santé des enfants.
- Donner ou redonner certaines consignes d'hygiène et vérifie qu'elles sont bien appliquées.
- Gérer son infirmierie. Vérifier chaque soir les trousse de secours des animateurs, noter dans le registre les différents soins prodigués (par elle-même et par l'équipe pédagogique) et éventuellement administrer les traitements des enfants pour le midi sous prescription médicale, en accord avec les parents.
- Conseiller l'équipe d'encadrement sur l'utilisation de la trousse de secours, sur les conduites à tenir en cas d'accidents et doit se tenir prête à répondre aux différentes interrogations de l'équipe.
- Connaître un certain nombre de gestes curateurs, et faire face à des situations concrètes (piqûres d'insectes, plaies, inconscience...)
- Entretenir avec les enfants une relation de confiance.

### L'équipe d'animation

- Veiller à la sécurité morale et affective du public
- Mettre en place des animations en adéquation avec les objectifs pédagogiques
- Avoir une attitude exemplaire et responsable envers le public (tenue/comportement)
- Mettre en place un environnement de respect entre tous les acteurs de l'accueil.
- Assurer son poste du début à la fin de la journée
- Assister aux réunions de préparation
- Proposer des animations innovantes et cohérentes
- Savoir se positionner selon les différents besoins du public
- Enoncer un avis sur des faits actés
- Proposer dynamisme et motivation tout au long de la journée
- Réaliser les tâches qui lui sont attribuées en fin de journée
- Prévoir et anticiper le déroulement des journées

### Le surveillant de baignade

- Proposer des baignades en toute sécurité
- Veiller au bon déroulement des baignades
- Créer un échange avec les animateurs et le public
- Signaler toutes informations concernant la baignade à la direction
- Prendre des décisions selon les conditions météorologiques
- Assurer la bonne tenue des locaux mis à disposition
- Evaluer les capacités à nager du public et agir en conséquence
- Dynamiser et motiver les animateurs participant aux baignades

*Chacune de ces personnes est un référent auprès des enfants c'est pourquoi tous doivent avoir un comportement en cohérence avec ses missions et responsabilités.*

### **Le personnel de service**

Il doit contribuer au bon fonctionnement du centre. Le personnel de service devra avoir un langage convenable et respectable ainsi qu'une tenue vestimentaire adaptée et correcte. Il fait partie intégrant de la vie du centre.

Le personnel de restauration MAIRIE sera chargé de réchauffer les plats ainsi que de la mise en place du repas du midi.

La propreté des locaux intérieure et extérieure sera effectuée par un personnel UFCV et un personnel de l'association SENDRA.

## **7.2 Formation et évaluation de l'équipe d'animation**

### **EVALUATION**

Afin de permettre à l'animateur de se situer professionnellement, une démarche va être mise en place :

- Analyser son rôle d'animateur pour déterminer des points à aborder
- Mise en place d'une grille d'évaluation
- Mise en place d'entretiens pour permettre un échange entre l'animateur et la direction afin de permettre une amélioration du travail de l'animateur et de l'ensemble de l'équipe
- Déterminer des objectifs à atteindre pour améliorer le niveau de l'animateur
- Evaluation en fin de période afin d'améliorer de poser de nouveaux objectifs à atteindre

Pour permettre à l'animateur stagiaire de prendre pleinement ses fonctions d'animateur, une démarche va être mise en place :

- Entretien en début de séjour pour connaître les motivations du stagiaire, poser ensemble des objectifs à atteindre et lui remettre la grille d'auto-évaluation.
- Entretien en milieu de séjour pour évaluer sa progression avec évaluation et auto-évaluation du stagiaire d'une part à l'aide la grille et selon les objectifs posés lors du premier entretien.
- Evaluation en fin de séjour reprenant la grille faite en amont

**La direction de l'accueil fera des régulations au jour le jour et des évaluations d'équipe selon la nécessité de l'accueil.**

***Petit rappel : l'évaluation doit permettre de prendre du recul pour améliorer nos pratiques et pérenniser les points positifs.***

## FORMATION

Un plan de formation sera mis en place pour l'ensemble de l'équipe encadrante (PSC1, BAFA, BAFD...) ainsi que des interventions de la direction pour des temps de formations aux projets et à des techniques d'animation.

### 7.3 Gestion de l'équipe

⇒ **Le recrutement** se fera en fonction des besoins des effectifs, dans le respect des normes d'encadrement (diplômés, stagiaires, non diplômés, taux d'encadrement).

Il se fera en partenariat des acteurs locaux (BIJ, Missions Locales...) et interne (formateurs UFCV). Tout en privilégiant les animateurs avec lesquelles nous avons déjà travaillé et qui connaissent les enfants du site.

⇒ **Pour les vacances**

Une journée de préparation sera mise en œuvre autour du projet d'animation et du thème de la période. Un temps sera réservé sur les attentions particulières à prendre dans le domaine de l'accueil des enfants, le point sanitaire, l'accueil, la gestion des conflits, la prise des poses et de leur lieu géographique, la préparation du matériel des animations, le respect des locaux (propreté, aménagement), et du gros matériel.

⇒ **Pour les mercredis**

La préparation du programme et des activités du mercredi est prévue une fois par trimestre avec l'ensemble de l'équipe.

⇒ **Pour les temps périscolaire**

La préparation des activités s'effectue une fois par mois.

⇒ **Les réunions hebdomadaires :**

Une réunion de régulation, d'information ou de travail a lieu tous les lundis matin. Ceci nous permet d'échanger sur les difficultés rencontrées, les enfants ou encore les activités.

⇒ **Les bilans :**

Ils s'effectueront en fin de période sur le quantitatif et le qualitatif sur l'ensemble des domaines gravitant autour des périodes et de ses activités. Un bilan sera rédigé en fin de chaque période.

⇒ **Un entretien individuel** et formel est prévu 1 fois par an pour les membre de l'équipe permanente.

## 7.4 Les règles de vie

Chaque adulte a obligation de créer un climat favorisant la confiance, la détente, la bonne entente et le respect d'autrui dans tout le centre :

- Toute violence physique et morale sera sanctionnée par une mise à pied immédiate et les conséquences qui en découleront.
- Crier ne sert à rien, favoriser le dialogue dans les situations difficiles aussi bien entre enfant, qu'entre adulte et encore plus dans la relation enfants adultes

Aucun égarement ne sera toléré concernant :

- L'interdiction de fumer en présence des enfants et dans les locaux
- Le comportement ambigu vis-à-vis des enfants
- La tenue vestimentaire et le vocabulaire devront être corrects
- Le respect du matériel mis à disposition
- Le respect des règles de sécurité
- Le respect du travail de chacun

Chaque adulte est tenue d'assister aux :

- Réunions de préparation avant et pendant la période concernée
- Réunions bilan des accueils en milieu et fin de période
- Réunions à la demande pour résoudre un problème, donner des informations supplémentaire, finir une préparation...

Tous les jours l'équipe d'encadrement devra :

- Montrer de l'enthousiasme et de la motivation lors des activités
- Avoir le sourire et laisser ses problèmes personnels à l'extérieur du centre
- Etre à l'heure (une arrivée échelonnée des animateurs pourra être mise en place)

## 8. L'ÉVALUATION

QUOI?	QUI ?	QUAND?	POURQUOI ?	COMMENT, AVEC QUEL OUTILS ?
<b>L'ÉQUIPE ET LES ANIMATEURS</b>	La direction	Avant, pendant et en fin de séjour	Permet : <ul style="list-style-type: none"> <li>• D'anticiper la gestion de l'équipe (management situationnel)</li> <li>• De réguler, d'améliorer le fonctionnement</li> <li>• De progresser et faire ressortir les besoins en formation de chacun et de l'équipe</li> </ul>	Entretiens de recrutement Réunion préparatoire Observations sur le terrain Bilans quotidiens Réunions bilan de fin de semaine Entretiens individuels (grille d'évaluation)
<b>LES ACTIVITES</b>	L'équipe et la direction	Avant, pendant et après l'activité	Permet : <ul style="list-style-type: none"> <li>• D'analyser les éventuelles contraintes et limites des activités (matériel, coût, réglementation...) : la faisabilité</li> <li>• D'analyser la pertinence de l'activité (cohérence avec les objectifs)</li> <li>• De réguler au cours de notre action</li> <li>• D'adapter si nécessaire ou de re-proposer</li> </ul>	Rédaction de fiches d'activités Observations en temps réel Mesure de l'écart entre le prévisionnel et le réel au regard des fiches d'activités faites en amont
<b>LA SATISFACTION DES ENFANTS</b>	L'équipe	Pendant et après les activités	Permet : <ul style="list-style-type: none"> <li>• De répondre aux mieux aux attentes des enfants</li> <li>• D'adapter nos actions</li> <li>• D'améliorer l'accueil</li> </ul>	Observations sur le terrain (les enfants adhèrent-ils à l'activité ?, leurs comportements... ?) Retour des enfants sur les activités (au moment du goûter ou des conseils d'enfants par exemple), Retour des parents lors d'échanges pendant les temps d'accueil Fréquentation de l'accueil de loisirs

<p><b>LES MOYENS UTILISES :</b> financiers et techniques (partenaires et prestataires de services)</p>	<p>L'équipe</p>	<p>Avant, pendant et après le séjour</p>	<p>Permet :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• D'analyser la pertinence des interventions et prestations (cohérence avec le projet)</li> <li>• D'analyser la qualité des interventions et prestations (contenu, contact avec les enfants, sécurité...)</li> </ul>	<p>Budget prévisionnel, Bilan financier Contacts téléphoniques, entretiens, courriel, fax... avec les partenaires et prestataires Observation sur le terrain Retour de l'équipe au cours des bilans et réunions</p>
--	-----------------	--	---	---

Plus qu'un outil, l'évaluation représente un moyen de contrôler au quotidien le bon fonctionnement du centre.

En effet, l'évaluation a deux objectifs :

- Permettre la valorisation des actions menées.
- Permettre le réajustement des actions menées.

#### *Comment évaluer ?*

*Dans un premier temps :*

- Vérifier
- Estimer
- Contrôler

*Ensuite :*

- Apprécier
- Comprendre
- Interpréter

Evaluer sert à apprécier la maîtrise des animateurs à la conduite des activités.

L'évaluation est un instrument de mesure des connaissances et des acquis.

Elle permet de se repérer par rapport à ce que l'on fait et par rapport à ce que l'on attend de l'animateur.

## 9. L' HYGIENE ET LA SECURITE

### 9.1 Les soins :

Les animateurs seront équipés d'une trousse de secours pour soigner les enfants en cas de blessures, ainsi que de sa liste d'enfants.

Dans cette trousse se trouvera :

- Pansements
- Compresse stérile
- Sérum physiologique
- Sparadrap
- Thermomètre frontale
- Désinfectant en dose individuelle
- Gants en vinyle
- Paquet de mouchoirs
- Paire de ciseaux
- Pince à épiler
- Fiche de soins
- Point sanitaire
- Stylo

*Avant chaque soin, on se munit de gant jetable, réservé à cet effet.*

A chaque soin effectué sur un enfant l'animateur notera les informations suivantes sur une feuille de soin : **date et heure de l'accident, nom de l'enfant, nature de la blessure, siège des lésions, produits utilisés, nom du soignant**. Ces informations seront contrôlées par la directrice et reportées sur le carnet de suivi d'infirmier.

*A la fin du soin, le soignant groupera les déchets au creux de la main,*

*Refermera le gant dessus et fera un nœud avant de le jeter dans une poubelle.*

Il est formellement **interdit de donner des médicaments à un enfant** avec ou sans ordonnance.

*Pour un cas particuliers, les parents s'adresseront directement à la directrice.*

En cas d'accident, grave, ne pas toucher l'enfant si l'on ne connaît pas les gestes de premiers secours, appeler les secours et la directrice.

Toute hospitalisation, nécessite l'intervention des pompiers (l'enfant ne sera véhiculé que par ceux-ci).

## 9.2 La vie quotidienne :

Les animateurs auront une attention particulière sur l'hygiène des enfants. Ils feront en sorte que ceux-ci se lavent régulièrement les mains avant les temps de repas et de goûter ou après des activités salissantes.

Lors du passage aux sanitaires, les animateurs veilleront à la propreté des locaux ainsi qu'au respect des règles d'hygiène par les enfants.

En cas de sorties, ils vérifieront si chaque enfant a bien l'équipement nécessaire en rapport avec les conditions météorologiques et l'activité prévue.

## 9.3 Risque d'incendie

Afin d'évaluer la capacité de l'équipe d'animation à réagir face un danger, un exercice d'évacuation va être mis en place au début de la période.

La structure dispose d'un point de rassemblement se situant sur l'esplanade.

Cet exercice visera à savoir si les animateurs sont en capacité de :

- Evacuer rapidement
- Gérer la situation vis-à-vis de la panique
- N'oublier aucun membre du groupe
- Faire un recensement rapide au point de rassemblement
- Faire patienter les enfants dans le calme

A la suite de cet exercice une fiche récapitulative sera remplie en fonction du déroulement de l'évacuation.

## 9.4 Plan Vigipirate

Etant toujours en vigueur le plan Vigipirate impose un contrôle de chaque personne souhaitant accéder aux locaux qu'elles soient connues ou non de l'équipe pédagogique.

Dans le cas où la dite personne est inconnue, sa présence devra être justifiée par téléphone en amont pour justifier sa venue face aux membres chargés de l'accueil et devra présenter un justificatif de son identité et de sa venue dans le centre.

Cette démarche sera également à effectuer en cas de venu de personnel assermenté comme les membres de la Direction Département de la Cohésion Sociale ou de la Protection Maternelle Infantile.



## 10. LA COMMUNICATION

### **Le lien avec les familles :**

Les familles sont dotées de différentes possibilités pour obtenir des renseignements relatifs à l'accueil de leurs enfants.

**Le portail animation** de l'UFCV : <http://portail-animation.ufcv.fr/alsh-sainte-maxime>

**Les Programmes d'activité** : Le graphisme permet une identification immédiate. La diffusion des programmes est prévue sur l'accueil de loisirs, sur le site du centre, à l'accueil de la mairie et par voie d'affichage dans les lieux ciblés.

Les parents seront associés à la vie du centre par voie d'affichage à l'entrée du site ou par des mots d'information remis directement pendant les temps d'accueil.

**Les Évènementiels** : les familles sont régulièrement invités à des évènementiels proposés et préparés par leurs enfants et les animateurs (Spectacle, exposition, buffet...).

Un évènementiel est prévu à chaque fin de période de vacances de mercredis et en fin d'année pour les accueils périscolaires.

Ces évènementiels de fin de cycle incite les familles à participer à la vie de l'accueil de loisirs, et nous permettent de promouvoir nos actions auprès de tous.

L'équipe d'animation prend une part active dans les actions initiées par la ville. Nos animateurs participent à l'encadrement de ces évènements et proposent divers ateliers à chaque manifestation locale telle que :

- Le Forum des Associations
- Les Journées Récréatives